

Stéphan de BUTLER d'ORMOND, Président de SantéCité

21.01.2019

PDG du Groupe Santé Victor Pauchet à Amiens, Stéphan de BUTLER d'ORMOND a été élu Président de SantéCité le 7 décembre dernier. Il vient de prendre au 1^{er} janvier la gouvernance stratégique et opérationnelle de cette société anonyme à vocation coopérative.

Qu'est ce qui caractérise un établissement indépendant ?

Tout d'abord, un établissement de santé indépendant relève les mêmes défis de vocation sanitaire, de rentabilité économique, d'adaptation, d'innovation, de compétitivité que les autres, mais ce qui le caractérise particulièrement est la pérennité de son développement. Son manager a une vision à long terme et un modèle de financement fondé sur l'investissement.

Nos établissements coopérateurs veulent être là durablement.

Dans notre modèle, le dirigeant fait corps avec son établissement. Certains ont créé leur structure, tous la portent avec énergie et « mouillent le maillot » avec leurs médecins et leurs collaborateurs. Nous sommes chacun ancrés dans nos territoires, chaque dirigeant est responsable de ses salariés. Nous portons une vocation, celle de soigner, et nous nous engageons fondamentalement pour l'établissement lui-même, car nous sommes moins dépendants d'enjeux extérieurs. Nous avons la culture d'une « Entreprise à Mission ».

Le nombre d'établissements indépendants diminue, comment voyez-vous l'évolution de votre modèle ?

Nous voulons en faire un modèle d'avenir. SantéCité est un groupe coopératif qui cultive des valeurs propres. Plusieurs groupes de cliniques privées importants n'ont pas à pâlir de ce qu'ils ont construit. Nous n'agissons pas par différence envers ces modèles, mais par préférence, notre modèle se fondant sur des dirigeants responsables, qui incarnent leurs valeurs, fonctionnent très étroitement avec leurs collaborateurs et créent pour leurs médecins les conditions d'exercice en respectant fondamentalement leur mode d'exercice libéral.

Nous souhaitons développer cette image de marque SantéCité, la positionner dans l'échiquier et faire en sorte qu'elle devienne une marque plus institutionnelle et un label reconnu des professionnels de santé et des patients. De plus, SantéCité se reconnaît dans les enjeux sociétaux comme celui de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Comment le Groupe Coopératif SantéCité fonctionne-t-il ?

Notre particularité est d'être à un carrefour entre le modèle d'entreprise, par exemple un statut de société anonyme, et une logique d'entreprise coopérative. Nous avons souhaité professionnaliser davantage notre organisation, qui a été construite par une addition d'initiatives et de volontés entrepreneuriales. Tous les coopérateurs ont une appétence pour la mutualisation d'actions, le « benchmarking » des meilleures organisations, pour que nos coopérateurs puissent accélérer leur évolution. Nous faisons action commune sur les achats, la recherche, et souhaitons porter de nombreux projets nouveaux.

L'esprit coopérateur c'est la mutualisation et l'énergie collective de l'action, en conservant sa responsabilité de dirigeant et son autonomie d'initiative opérationnelle.

SantéCité s'est doté d'une structure légère au service de ses coopérateurs qui s'engagent personnellement et avec leurs collaborateurs dans les actions collectives du Groupe.

Le premier axe de mon programme est l'amélioration de la performance des coopérateurs. Cela passe notamment par consolider la filiale Achats avec Pierre MALTERRE son Président. Le deuxième axe est l'accélération des initiatives de partage des savoir-faire via du benchmark notamment.

L'innovation est notre troisième axe : le numérique, l'article 51 sont par exemple au cœur de nos attentions. Nous nous sommes par exemple dotés d'un HiLab, ou encore travaillons sur le projet HOP'EN. Nous permettons aussi aux coopérateurs de SantéCité de s'engager ensemble dans une dynamique de recherche avec notre GCS SCERI, présidé par Thierry ROYER, structure qui a permis de mutualiser leurs points pour ceux qui s'engagent ensemble dans les essais cliniques ou bien les publications.

Le quatrième axe concerne le capital. Nous voulons donner la capacité à un coopérateur de transmettre son organisation dans le respect de son modèle d'indépendant. Au-delà, nous pourrions être en capacité de développer un véhicule capitalistique. SantéCité n'a pas vocation à devenir un groupe capitalistique mais l'idée pourrait être un véhicule de portage, de transmission, ou de transition.

SantéCité en chiffres :

133 établissements coopérateurs, 2,6 milliards d'euros de budgets cumulés (2017).

Notre structure est légère avec 2 collaborateurs au siège pour la coordination générale, 2 à 4 personnes sont en charge des achats, 2 en charge de la recherche.

Le comité de direction paritaire homme-femme est composé de : Charles-Antoine BENHAMOU, Dr Jean CANARELLI, Claire GRENOUILLET, Béatrice LE GOUPIL, Dr Thierry MORVAN et Pascale PROST.

Nous nous appuyons sur une présence très forte de coopérateurs investis à nos côtés pour contribuer au succès de nos actions.